



Joëlettes vers Compostelle 2025

Pèlerinage pour PMR ou malvoyantes

PMR : Personnes (Pèlerins) à Mobilité Réduite

Les membres de la commission joëlettes ont le plaisir d'ouvrir les inscriptions pour le pèlerinage «Joëlettes vers Compostelle». Il se déroulera du 8 septembre au 24 septembre 2025. Le projet a pour but de permettre à 9 ou 10 personnes à mobilité réduite (handicapées moteur ou malvoyantes) de faire le pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, en 17 jours. Chaque jour, l'étape comprend environ 200 km qui sont parcourus en car et 8 à 12 kilomètres qui sont faits à pied, avec les pèlerins à mobilité réduite transportés sur des joëlettes. Les accompagnants (généralement d'anciens pèlerins : vous devrez préciser les Chemins ou les traçons sur lesquels vous avez marché) sont au nombre de 46 ou 45, chargés du maniement des joëlettes et de toute l'intendance, soit un total de 55 personnes.

Maître d'œuvre : **Compostelle en Rhône-Alpes**

5 Place Saint Jean 69005 LYON

Président : Michel CARTO Tél. 06 23 61 78 65

Mail president@amis-st-jacques.org

Une journée-type : Le départ en car a lieu le matin vers 8 heures pour une étape moyenne d'environ 200 km. Dans le courant de la matinée il y a généralement un arrêt-visitte d'environ 1 heure. Fin de l'étape en car vers 12h00 – 12h30 pour le repas froid préparé par notre équipe intendance. A partir de 13h00 – 13h30 le groupe part à pied avec les joëlettes pour effectuer les 8 à 12 km avec les PMR (temps nécessaire : 2h30 à 3h). Pendant ce temps, le car rejoint le lieu de l'étape où le groupe arrivera vers 17h – 17h30. Certains jours, en fonction de l'intérêt, la partie marche à pied pourra se trouver en début ou en milieu de journée. Et ainsi de suite chaque jour... Le maniement d'une joëlette transportant un adulte, sur des chemins parfois difficiles, sous le soleil ou la pluie, est un exercice qui requiert **une bonne condition physique**. Et nous vivons en groupe, parfois l'hébergement se fait dans des dortoirs.

Vous devez savoir que le déroulement de ce pèlerinage n'est pas un exercice de tout repos. En contrepartie l'arrivée à Saint-Jacques de Compostelle et toute la richesse du voyage et des rencontres feront oublier les levers matinaux et les journées bien remplies.

Intendance : Nous disposons d'un fourgon pour le transport du matériel et de l'intendance, un autre pour le transport des joëlettes.

Contacts – Animation du projet : Pour les renseignements, n'hésitez pas à contacter les membres de la commission : commission.ara.joelettes@gmail.com

Vous trouverez sur le site de l'ARA, un livret explicatif et des photos des éditions précédentes.

Coût : Les frais inhérents au pèlerinage lui-même (location du car, locations des fourgons, frais de route et surtout hébergement et restauration des participants, visites de sites plus quelques

imprévus...) sont financés en partie par les participants (pèlerins en situation de handicap et accompagnants) et sont de 850 € par personne (somme fixée par le CA). Le coût réel est de 1400€ mais nous sollicitons des dons et les bénéfices des événements organisés permettent de combler la différence participation / coût réel.

Inscription : Les adhérents intéressés pour participer comme accompagnants doivent se faire connaître auprès de Christiane COUBLE le plus rapidement possible en adressant la fiche de candidature complétée

soit par courrier postal à : Christiane COUBLE – ARA joëlettes
5 lotissement les cèdres bleus
42610 Saint-Georges Haute-Ville

soit par mail à : commission.ara.joelettes@gmail.com

La fiche sera transférée au représentant de votre département à la commission qui vous enverra un avis de réception et ses coordonnées.

Jacqueline GIRIN – 38 – téléphone : 06 07 73 25 46

Alexis MARTINEZ – 73 – téléphone : 06 60 13 44 97

Florence PLACE -74 - 01 Nord – téléphone : 06 72 82 23 57

Domye SAINTIER 69 – 01 Sud – téléphone : 06 87 21 34 37

Robert SCOTTON 74 – téléphone : 06 88 09 88 29

Christiane COUBLE 42-07-26 – téléphone : 06 28 06 83 49

Vous serez invités à vous rapprocher d'eux pour participer à des sorties joëlettes ou des initiations au maniement des joëlettes.

En fonction du nombre de candidatures et des réponses au questionnaire, de votre participation aux sorties joëlettes, une confirmation sera envoyée à chacun sur sa participation ou non au pèlerinage le plus rapidement possible, au plus tard au début du printemps.

Les membres de l'équipe joëlettes

NB: Pour pouvoir participer à cette édition en tant qu'accompagnant, il faut impérativement être adhérent à Compostelle en Rhône-Alpes (les cotisations versées à partir du 1er octobre sont pour 2025) et, aussi, avoir réalisé tout ou partie du chemin et avoir participé avant fin mars 2025 à des sorties joëlettes.